

récemment. Dans les pages qui suivent, nous traitons du plus important de ces types de collaboration qui vise explicitement le développement, soit la coopération technique. Dans le chapitre 4, nous étudierons les autres types de collaboration directe au développement, soit ceux des travailleurs des ONG, des employés des organismes multilatéraux et du personnel des missions de planification et d'évaluation de l'aide. Le chapitre 5 complétera le tableau en examinant le potentiel (souvent sous-estimé) de développement des compétences locales et les défis de trois types de collaboration ayant des rapports indirects avec le développement, soit les collaborations commerciales, le travail du personnel diplomatique et l'intervention des forces de maintien de la paix.

La figure 1, à la page suivante, présente une synthèse de ces 10 types de collaboration N-S.

3.1 QU'EST-CE QUE LA COOPÉRATION TECHNIQUE?

Le Comité d'aide au développement (CAD) a donné la définition suivante de la coopération technique: «Toute la gamme d'activités d'aide visant à mettre en valeur les ressources humaines en étendant le niveau des connaissances, des qualifications, du savoir-faire technique et des aptitudes productives des habitants du Tiers monde.»²⁸

Depuis 40 ans, la coopération technique est le principal moyen employé pour assurer l'expansion et la modernisation des ressources humaines du Tiers monde. La coopération technique a représenté environ 30 % du total de l'aide publique au développement (APD) bilatérale en 1991. Les institutions multilatérales contribuent très fortement aux efforts de coopération technique – les programmes de l'ONU presque exclusivement et les banques de développement dans une mesure croissante – tout comme le font les organisations non gouvernementales. Le nombre de personnes participant à des projets de CT bilatérale à l'étranger a sensiblement baissé d'environ 100 000 personnes par an en 1970 à moins de 70 000